



cadre21

Sexto 1 - Explorateur

Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police.

Cette formation vise à **outiller les intervenants des milieux scolaires** afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de **comprendre** ce phénomène et de **guider** les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : **la trousse Sexto**. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la **trousse Sexto** a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine. La formation à la Trousse Sexto a été développée par le CADRE21 et réalisée grâce à la participation de la Fédération des établissements d'enseignements privés (FEEP) et du financement du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES).

Intentions:

Développer une réflexion sur :

- **ce que je retiens** de la méthode d'intervention Sexto
- ce que cette formation va **changer** dans mes **futures interventions**
- ce à quoi je vais faire particulièrement attention **auprès des élèves** lorsque je devrai **intervenir**

Badge attribué à: [Suzie Pelletier](#)

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens que tout est fait pour bien guider les intervenant scolaires dans leur interventions.

Ça permet l'uniformisation des interventions.

La séquence des questions et de notre intervention permet une prise en charge rapide.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je vais savoir comment agir devant une dénonciation.

Je me sens plus outillée pour intervenir adéquatement.

Les questions de la trousse étant les mêmes pour toutes les personnes rencontrées, il y a moins de risques de biaiser

ou contaminer la dénonciation.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais préserver la confidentialité, l'identité et la sécurité de chacun des jeunes impliqués.

Il est important de limiter la diffusion de l'information au strict minimum et demander aux jeunes et aux parents de ne pas ébruiter l'affaire afin de protéger la victime.